

Adressage

Le conseil municipal a travaillé depuis deux ans à la réalisation du projet de numérotation et nommage de l'ensemble des voies de la commune. L'objectif de ce travail est de créer une Base Adresse Locale, compilant toutes les adresses normalisées de la commune de Prévinquières.

L'adressage permettra d'améliorer les services de proximité :

- Faciliter l'intervention des services de secours et des services de soins,
- Assurer la bonne distribution du courrier et les services de livraison,
- Simplifier la navigation par GPS.

Les plaques de rue ont été posées, par l'entreprise Signaux Girod, en cette fin d'année 2022.

Courant du premier trimestre 2023, chaque propriétaire ou locataire sera informé de sa nouvelle adresse par un courrier qui sera accompagné de la plaque de numéro de maison à apposer. Toutes les diverses démarches que chacun devra faire individuellement seront indiquées dans le courrier qui vous sera destiné.



Mairie de Prévinquières

Le Bourg - 12 350 Prévinquières

Tel : 05 65 81 94 98

Mail : mairie.previnquieres@wanadoo.fr

Site : www.previnquieres.fr

Facebook : Commune de Prévinquières

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi de 10h à 12h

et de 14h-16h30

Dispositif assainissement

La loi sur l'eau du 30/12/2006 et l'arrêté du 27/04/2012 imposent aux communes d'assurer une fréquence de contrôle périodique des dispositifs d'assainissement non collectifs. Afin d'évaluer le bon fonctionnement des installations individuelles, le technicien du SPANC (service public d'assainissement non collectif) effectue actuellement sur la commune des visites de contrôles. Chaque propriétaire sera informé par courrier de ce contrôle. Conformément à la délibération instaurant la redevance pour le contrôle de bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement, une participation de 100€ sera demandée à chaque propriétaire.

Démographie 2022

Naissances :

LAGUE Nino, Pavillon HLM le 15/06/2022

RICARD Maël, la Faytie le 24/06/2022

Mariages :

SCHONDORF Marie et AZNAR Alexandre le 01/10/2022

ESCAFFRE Isabelle et PUIG Véronique le 30/10/2022

Décès :

TROUCHE Denis, maire honoraire le 10/02/2022

COUDERC Émilien, Thomas le 17/03/2022

CAYSSIALS Angèle, Milharès le 11/04/2022

FOULQ Guy, le 21/04/2022

NGUYEN Thomas, Couffin le 13/07/2022

TEULIER Alice, La Boissonnade le 13/11/2022

FALIPOU Ezilda, Le Bourg le 15/11/2022

ORLHAC Albert, le Bouyssou le 23/12/2022



Le petit Journal de la Commune

Le mot du Maire

Chères Prévinquiéroises, chers Prévinquiéris
L'année 2022 se termine et 2023 est là. Aussi je me permets de m'adresser à vous, par ce petit mot, sur le bulletin municipal.

L'année qui s'achève a connu son lot d'incertitudes, sur fond de changement climatique, avec un été de sécheresse particulièrement long, surtout pour nos agriculteurs. La douceur automnale exceptionnelle s'est prolongée jusqu'à début décembre avec l'arrivée de quelques gelées matinales. Depuis le mois de février, la guerre en Ukraine a fait resurgir la peur en Europe. L'augmentation des prix du carburant, de l'énergie mais aussi de nombreux produits accable nos concitoyens. Cette situation est aussi très préjudiciable à l'économie, car les délais d'attente pour de nombreux matériaux de construction retardent les travaux, communaux et privés. Espérons que la situation va s'améliorer pour 2023.

Pour notre commune, certains signes positifs montrent que nous pouvons espérer des lendemains meilleurs. J'en veux pour preuve, la vente de maisons inoccupées, avec l'arrivée de nouvelles familles. Bienvenue à vous, nouveaux habitants : je vous invite à venir nous rencontrer lors de la présentation publique des vœux le 14 janvier.

Pendant la saison estivale, quelques animations publiques ont été faites par le Comité des fêtes : 35^{ème} exposition « Peintures et Artisanat d'Art », déjeuner aux tripous, randonnée et repas. Cette association est à féliciter pour son initiative de reproduction de tableaux de M. André Gay sur grandes bâches imprimées, représentant le village, la fontaine et l'ancienne tour.

Ces tableaux ont été accrochés sur façades dans le bourg. Le Crédit Agricole a alloué une subvention à l'association pour ce projet original.



Le conseil municipal a eu l'honneur de recevoir le représentant de l'État Guillaume Raymond Sous-Préfet de Villefranche de Rouergue, courant septembre. Ce fut un long moment d'échanges et la présentation de nos projets en cours ou à venir.

Courant 2022, il y a eu pas mal de mouvements dans le personnel communal. Wendy Marty, Atsem a été remplacée par Marie Aznar à l'école au 4 avril. Au secrétariat de mairie, Didier Roubaud a pris la suite de Nathalie Mandirac et Stéphanie Rennard depuis le 1^{er} juillet.



Didier Roubaud, Nathalie Mandirac, Stéphanie Rennard, Marie Aznar, Wendy Marty

Parlons projets de l'année écoulée :

Le tracteur a été remplacé par un modèle plus récent courant octobre.

La régularisation foncière de quelques portions de routes communales est toujours en cours, ainsi que la **mise aux normes de l'éclairage communal** des hameaux.

Dans le **cimetière** neuf, il a été mis en place une bordure pour la délimitation de l'allée ; le crépis ton pierre du mur ancien est terminé.



Mairie de Prévinquières - Le Bourg - 12350 Prévinquières - tel : 05 65 81 94 98

mail : mairie.previnquieres@wanadoo.fr - site : www.previnquieres.fr - facebook : Commune de Prévinquières

Mot du maire (suite)

À l'école, la nouvelle clôture de la cour est en place et l'isolation des combles et du sous-sol, réalisée par l'agent technique, améliore considérablement la température des locaux de classe. Pour achever la rénovation de l'ensemble scolaire, il manque la réfection du toit du préau qui sera mis en œuvre en cours d'année 2023.

La construction du petit bâtiment destiné à être un « **point infos tourisme et historique de la commune** » situé près de la mairie est à l'arrêt, en raison de l'attente des menuiseries. L'aménagement des abords, au départ du sentier du patrimoine, avec la place PMR terminera ce chantier.

Démarré depuis deux ans, l'**adressage communal** arrive à son terme, avec la mise en place de plaques de rue et l'information à tous les propriétaires et locataires de leur nouvelle adresse (voir infos rubrique « adressage »).

Le contrôle annuel des **cloches de l'église** a mis en évidence le vieillissement des mécanismes de certaines qui auraient besoin de subir un rajeunissement. Il serait souhaitable de mettre en projet la réparation du joug de la cloche n°3, afin de pouvoir sonner à nouveau les angélus en toute sécurité.

Suite à l'étude technique demandée à Aveyron Ingénierie pour la **rénovation de la salle des fêtes** et de ses abords, et compte tenu des estimations, le conseil municipal devra réfléchir pour le prochain budget aux diverses possibilités de mise en œuvre de ce projet.

L'école

Les écoliers ont travaillé sans encombre et leurs projets se poursuivent. Sur cette période, les séances d'occitan ont débuté et se poursuivront jusqu'en juin. Des moments de lecture de contes sont organisés par l'équipe pédagogique et par les employées de la médiathèque de Rieupeyroux. Cette promenade à travers les contes annonce et prépare un nouveau projet : la réfection de mur du préau...

Le dimanche 06 novembre a eu lieu le quinzaine de l'école. Les enfants et l'APE remercient toutes les personnes ou associations qui ont pu participer à cet événement par leur présence, leur aide ou leurs dons. Une pensée particulière se porte aux commerçants prévinquiérois et ceux de nos villages voisins.

L'APE remercie également le club des Pervenches qui a répondu favorablement à l'invitation pour l'après-midi de Noël passée en compagnie des enfants. En effet, le vendredi 16 décembre, des ateliers d'activités manuelles ont été menés par des membres du club per-

Je ne vais pas clôturer ce petit mot, sans avoir une pensée émue pour ceux qui nous ont quitté en 2022 et à leurs familles. Denis Trouche, notre maire honoraire, s'en est allé le 10 février dans sa 94^{ème} année. Un hommage public lui a été rendu le 2 avril en présence de sa famille, du conseil municipal, des élus du secteur, des habitants de la commune et des environs. Nous gardons de lui, le souvenir d'un homme droit, respectueux et visionnaire, très attaché à son territoire avec de nombreuses réalisations. Il était aussi la mémoire de notre commune et son départ a tourné une belle page de l'Histoire de Prévinquières.

Vœux à la population le 14 janvier 2023

Le début d'une nouvelle année, est toujours la période d'échanges de vœux. Aussi, au nom de tous mes collègues, adjoints et conseillers municipaux, je suis heureux de vous présenter mes meilleurs vœux pour la nouvelle année : santé, bonheur et réussite dans vos divers projets, personnels collectifs ou associatifs. Et je vous invite à nous retrouver pour **les vœux publics le 14 janvier 2023 à la salle des Fêtes du village à 15h00** pour une après-midi conviviale.

Chistian Lacombe



mettant aux enfants de confectionner de leurs propres mains un père Noël et un sapin. Passant dans les alentours, le Père Noël a fait un détour et est venu partager avec eux danses et chants. Pris par ses obligations, il est reparti après avoir distribué des cadeaux aux enfants et membres de l'équipe éducative. L'après-midi s'est clôturée par un goûter avec les membres du club des Pervenches qui ont pu apprécier les bûches préparées par les enfants à l'école.



Crèche et illuminations

Comme les années passées, la crèche est de retour à l'église paroissiale Saint Martin, grâce à la persévérance de quelques bénévoles et participe à la Ronde des Crèches du secteur.

Malheureusement, cette année, il n'y aura pas de santons à la salle d'expo de la mairie ; la ruthénoise Sylvie Daynac a planté son village, toujours aussi magnifique, à la cathédrale de Rodez. Nous espérons revoir à Prévinquières ses belles réalisations en 2024 ! Le bourg est paré pour ces fêtes de fin d'année. Six motifs lumineux mis en place par l'entreprise Moleiro de Rieupeyroux donnent un petit air de fête ! À l'heure des économies d'énergie, soyez rassurés, il s'agit de décors lumineux Leds consommant très peu !

Club Les Pervenches

Début novembre, les adhérents du club des aînés se sont retrouvés pour un goûter accompagné d'une bonne grillée de châtaignes. Ce fut une excellente après midi de retrouvailles avant le repas annuel du 11 novembre au Relais de Prévinquières.

L'assemblée générale annuelle de l'association est prévue le jeudi 16 février à la salle des fêtes. Après deux ans d'absence, **le quinzaine annuel du club est de retour le dimanche 12 mars 2023 à 14h.**

Voirie communale

Travaux

La voirie communautaire est la compétence de la communauté de communes. Afin d'alléger les charges relatives à l'entretien de la voirie (dépenses entretien voirie : 60% du budget d'investissement annuel de la communauté) les conseillers communautaires ont décidé de réaliser des demi-programmes de travaux pour les 2 ans à venir (quota d'investissement annuel de Prévinquières : 27 000€ à répartir sur les années 2023 et 2024). Pour 2023, l'ensemble des routes de notre commune sera traité en point à temps avec en plus deux petits chantiers (route des Grillères et route des Flottes Hautes)

Rencontre ambassadeurs

Afin de clôturer la saison 2022 des visites guidées historiques, c'est le vendredi 25 novembre au village qu'a eu lieu la rencontre des « Ambassadeurs du Ségala » de la Communauté de Communes sous l'égide de l'Office de Tourisme Aveyron Ségala. Malgré la pluie, une bonne vingtaine d'ambassadeurs ont partagé un temps d'échanges suivi d'une visite découverte du bourg.



Commémoration armistice

La cérémonie de commémoration du 104^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 a eu lieu vendredi 11 novembre en présence des élus et de nombreux habitants. Après lecture du message du ministre délégué aux anciens combattants et le rappel des 39 soldats de la commune morts au front, ce furent deux jeunes collégiens prévinquiérois, Sibylle et Enzo, qui déposèrent la gerbe suivi de la minute de silence. Pour clôturer ce moment de recueillement, l'hymne national fut joué à l'accordéon par Jean Fraysse.

Élagage aux abords des voies communales

Conformément au code de la voirie, il est fait obligation à chaque riverain des voies communales d'élaguer les arbres dont les branches débordent sur la voie publique (4m minimum à partir de l'aplomb de la chaussée) ceci afin d'assurer la sécurité de circulation. En cas de non exécution et après mise en demeure, la mairie peut faire exécuter les travaux aux frais du propriétaire.

L'hiver est là !

La mairie met à disposition des habitants des hameaux des sacs de sel (usage privé exclu) pour améliorer la circulation, les jours de verglas, sur certaines portions de voie communale.